

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **20 août 2012**, à 19 h 30 à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents : les conseillers Claude Lebel, Douglas Beard, Ginette Bouchard et Martin Chainey.

Sont absents : les conseillers Louis Lachapelle et Gilles Choquette.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

**2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel qu'il est requis par le *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2012-08-159**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il apparaît ci-dessous.

---

**ORDRE DU JOUR**

20 AOÛT 2012, 19 H 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
  3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  4. OCTROI DE CONTRAT : RAPIÉÇAGE ASPHALTE
  5. PULVÉRISATION ASPHALTE CHEMIN DES DOMAINES
  6. MANDAT DE RECRUTEMENT : DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
  7. PÉRIODE DE QUESTIONS
  8. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 

Adoptée.

**4. OCTROI DE CONTRAT : RAPIÉÇAGE ASPHALTE**

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le rapiéçage en asphalte chaud.

**RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

**RAPIÉÇAGE ASPHALTE CHAUD**

Judi le 9 août 2012

Lieu : Bureaux municipaux  
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier  
Témoins Daniel Smith, représentant de Smith asphalte  
Pierre-Luc Lauzier, représentant de Vallières asphalte  
Mathieu Boudreau Milot, employé municipal  
Stéphanie Hinse, employée municipale

À 10 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission asphalte chaud »

RAPIÉÇAGE	Pavage Veilleux	Sintra inc.	Smith Asphalte	Vallières asphalte
Tarif unitaire	91,24 \$	86,66 \$	91,86 \$	90,77 \$
X Tonnes estimées	2 150	2 150	2 150	2 150
Total, taxes exclues	196 166,00 \$	186 319,00 \$	197 499,00 \$	195 155,50 \$

Nancy Lussier  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Stéphanie Hinse  
Adjointe administrative

CONSIDÉRANT les soumissions pour le rapiéçage reçues et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions pour le rapiéçage asphalte chaud » du jeudi 9 août 2012;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faite pour en vérifier la conformité, incluant les vérifications légales;

EN CONSÉQUENCE,

**2012-08-160**

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LABEL  
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le contrat de rapiéçage en asphalte chaud soit octroyé à *Sintra inc.* au tarif de 86,66 \$ la tonne, pour un total de plus ou moins 2 150 tonnes, soit pour un montant approximatif de 186 319,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE les travaux soient effectués entre le 20 août et le 20 septembre 2012 inclusivement.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat pour le rapiéçage en asphalte chaud avec le représentant de la compagnie retenue à la suite des indications spécifiées précédemment, et ce, au montant ci-dessus mentionné, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

QUE le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (carrières et sablières) soit affecté pour les travaux de rapiéçage sur le chemin des Domaines.

Adoptée.

##### **5. PULVÉRISATION ASPHALTE CHEMIN DES DOMAINES**

**2012-08-161**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le directeur des travaux publics soit autorisé à engager *Pagé Construction* pour la pulvérisation de l'asphalte du chemin des Domaines, soit la partie qui sera asphaltée.

QUE le coût des travaux soit estimé à 5 980,00 \$ le mètre carré plus les taxes applicables.

QUE le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (carrières et sablières) soit affecté pour lesdits travaux de pulvérisation.

Adoptée.

**6. MANDAT DE RECRUTEMENT : DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

**2012-08-162**

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY  
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la firme Lambert Ressources Humaines soit mandatée pour le recrutement d'un directeur des travaux publics à un coût approximatif variant entre 5 460,00 \$ et 6 006,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE la garantie de remplacement soit fixée à un an.

QUE les conseillers Louis Lachapelle et Douglas Beard ainsi que la directrice générale soient mandatés pour assister aux entrevues avec les candidats recommandés.

Adoptée.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

**2012-08-163**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 45.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Joëlle Cardonne  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nancy Lussier  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*